Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET DE
LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Pôle Protection des Populations

**Mission sécurité sanitaire
des productions animales**

Dossier suivi par :

Tél : 05 65 73 52 00
Fax : 05 65 73 52 01
Mél : ddcspp@aveyron.gouv.fr

N/Réf :C:\Documents and Settings\Abadie_P\Local Settings\Temp\

Rodez, le 15 septembre 2010

La Préfète de l'Aveyon

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Aveyron

Objet : Sensibilisation au phénomène de mortalités d'abeilles

Depuis quelques années, à l'image d'autres départements, l'Aveyron est confronté à un phénomène encore mal expliqué et probablement d'origine multifactorielle, de fortes baisses des populations d'insectes pollinisateurs, notamment des abeilles.

Ce phénomène est observé à l'échelle mondiale et, pour notre département, il a été évalué en 2010, selon les secteurs, à la perte de 15 à 70 % des colonies au moment de la reprise d'activité des ruches après l'hiver.

Cette dépopulation a deux conséquences importantes.

Pour les apiculteurs tout d'abord, qui doivent compenser ces pertes de cheptel et voient leur production baisser fortement, entrainant des difficultés économiques très importantes.
Mais également pour l'environnement, la biodiversité et de nombreuses productions végétales dont les rendements et la qualité sont largement dépendants de la pollinisation par les insectes, au premier rang desquels figurent les abeilles.

Dans ce contexte sensible, j'ai reçu il y a quelques semaines les représentants des apiculteurs du département.

Les pouvoirs publics et les structures professionnelles agricoles se sont mobilisés pour faire avancer la connaissance sur ce phénomène de dépopulations et trouver des moyens de lutte.

Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a mis en place un réseau national d'alerte et d'enquête permettant de recueillir des informations cohérentes et d'analyser scientifiquement les éléments recueillis.

Au niveau régional et local, des moyens sont mobilisés pour des actions d'information et de sensibilisation des apiculteurs et du public, ainsi que pour développer les groupements de défense sanitaire apicole (GDSA), organismes collectifs de lutte contre les maladies des abeilles.

Dans le cadre de cette mobilisation, j'ai souhaité vous communiquer un document sur l'emploi des produits phytosanitaires, qui font partie des multiples facteurs mis en cause dans les dépopulations de ruchers, ainsi que l'adresse d'un site internet de sensibilisation du grand public sur l'abus de ces produits, développé par le ministère chargé de l'écologie et du développement durable.

Il s'agit du site : ***www.jardiner-autrement.gouv.fr***

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir en assurer la diffusion selon les moyens que vous souhaitez.

Signé

Danièle Polvé-Montmasson

Adresse postale : 9, rue de Bruxelles BP 3125 - 12 031 RODEZ cedex 9 Tél : 05 65 73 52 00